

POINT N°1

Note sur les revues de viviers

La mission relative à la dynamisation de la gestion de la carrière des agents de direction de la Sécurité sociale a fait l'objet de recommandations en termes d'optimisation des parcours interbranches et inter-régimes au sein de l'Institution, notamment par le développement de la mobilité des agents de direction. Le rapport de la mission pilotée par Annick Morel préconise à cet effet la mise en œuvre de revues périodiques des viviers, comme outil pour favoriser les mobilités interbranches et inter-régimes, par l'identification des ADD qui le souhaitent et dans le cadre d'une organisation coordonnée par l'Ucanss. Le déploiement de cet outil viendrait en complément des actions déjà menées par les caisses nationales et permettrait un partage des connaissances et des bonnes pratiques de chaque branche pour le développement de la mobilité au sein de l'Institution.

I. Le cadrage de la démarche

La revue de viviers est un outil de gestion de carrière des agents de direction, organisé sous la forme de rencontres régulières entre les employeurs des différents régimes et branches. Leur objet est d'identifier les agents de direction qui exprimeraient un souhait de mobilité et de croiser ces souhaits avec les opportunités d'emploi ou de permutation existantes ou à venir dans les organismes de sécurité sociale du territoire concerné. Ces revues participent donc d'une gestion dynamique du vivier des agents de direction et cadres susceptibles de le devenir. En revanche, elles ne se substituent pas au processus de recrutement mis en œuvre dans les organismes. Ainsi, les candidats potentiels pré-identifiés sont mis en concurrence avec les autres candidats qui peuvent se manifester.

Deux catégories d'ADD ont été identifiées, du fait de leurs processus de recrutement différents, comme cibles du projet, reliant chacune de ces catégories à une organisation des revues de viviers :

- Revue de viviers « nationale » : les agents de direction qui souhaitent candidater à des postes de directeur ou d'agent comptable (postes relevant de la procédure du Comité des carrières)
- Revue de viviers « régionale » : les agents de direction et les cadres qui sont en situation de candidater à des postes de sous-directeur ou de directeur adjoint (postes ne relevant pas de la procédure du Comité des carrières)

II. La revue de viviers « nationale »

La revue des viviers pour les postes de directeur et/ou d'agent comptable est administrée par les caisses nationales du régime général avec l'appui de l'Ucanss.

Une séance de travail portant expérimentation du dispositif a été réalisée le 12 février 2015, durant trois heures, sur un périmètre restreint de 14 candidats choisis par les caisses nationales et dont les profils ont été anonymisés au préalable. La présentation objective des candidats s'est fondée sur les bilans réalisés à la suite des entretiens de carrière. Chaque caisse nationale a pu exprimer, à la suite de chaque présentation, des préconisations d'évolution professionnelle, des opportunités d'emploi adaptées au sein de leur réseau, des propositions d'entretien ou encore toute autre mesure d'accompagnement du parcours professionnel (formations, etc.).

Ce champ d'expérimentation a permis d'asseoir la démarche et la méthodologie de travail et de définir les conditions de montée en charge du dispositif par un processus d'évaluation rétrospectif en cours.

III. La revue de viviers « régionale »

La revue des viviers des sous-directeurs et des directeurs adjoints sera administrée avec l'appui des directeurs locaux et en partenariat avec les caisses nationales et l'Ucanss.

L'objectif est d'organiser un échange sur la connaissance des ressources dirigeantes du territoire et d'identifier les agents de direction qui exprimeraient un souhait de mobilité afin de croiser ces souhaits avec les opportunités d'emploi existantes ou à venir dans les organismes de Sécurité sociale concernés. Une expérimentation sera conduite avec des organismes de la région Nord Pas-de-Calais

du régime général, du RSI, de la MSA et l'ARS, sur la base d'une méthode co-construite entre organismes locaux, caisses nationales et Ucanss

Un groupe projet se réunira au 2^e trimestre 2015 avec les directeurs d'organisme ou leurs représentants et des représentants des caisses nationales afin d'engager une réflexion et de formuler des propositions sur les objectifs et contours de l'expérimentation et d'étudier l'intérêt et la faisabilité de l'alimentation par des éléments recueillis dans l'expérimentation des « bases de connaissance » des agents de direction par les gestionnaires de carrière des caisses nationales.

Ce groupe projet sera composé d'une douzaine de participants comprenant des représentants volontaires des caisses locales (un représentant par branche) et de l'ARS dans le périmètre local de l'expérimentation, des représentants de l'Ucanss et des représentants des caisses nationales.

Une séance de travail portant expérimentation de la revue de viviers « régionale » est programmée en juin 2015. Cette réunion permettra le lancement de deux phases d'évaluation. La première phase mesurera le ressenti des directeurs d'organisme en fin de séance de travail. Cette évaluation portera sur le déroulé de la séance, la méthode de travail et les difficultés et limites éventuellement rencontrées. Une seconde phase sera menée plusieurs mois après la revue de viviers pour évaluer les premiers effets de l'expérimentation sur la mobilité.

Les organisations syndicales représentants les agents de direction seront tenues informées de ces éléments d'évaluation et d'éventuelles modalités de déploiement au second semestre 2015.